

	Campus Provence Verte 125 Chemin du Prugnon - D 560 L 83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME Tél : 04.94.86.52.93 Email : st-maximin@cneap.fr	
---	--	---

À toutes les familles

Le 1er juillet 2025

Objet : Une relation cohérente entre la famille et l'école

Chers Parents, Mesdames, Messieurs,

À l'aube de l'année scolaire 2025-2026, nous souhaitons réaffirmer l'importance que le Campus Provence Verte accorde à l'éducation de chaque élève. Notre établissement se veut un lieu d'épanouissement personnel et collectif, animé par une équipe pédagogique engagée et passionnée.

Notre mission éducative est globale : elle vise à instruire, à former et à accompagner chaque jeune vers la réussite, tant scolaire que personnelle. Nous croyons fermement que cette ambition ne peut se réaliser sans une collaboration étroite entre l'école et les familles.

Votre rôle est essentiel. Ensemble, nous devons guider les adolescents dans leur parcours, en leur offrant un cadre exigeant, bienveillant et cohérent. L'adolescence est une période de construction, parfois semée d'embûches. C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire confiance et à maintenir un dialogue constant avec l'équipe éducative.

Le règlement intérieur sera disponible sur notre site internet à partir du 15 juillet 2025. Nous vous encourageons à le lire attentivement avec votre enfant. Il constitue un support de discussion sur des sujets importants : assiduité, respect, tenue vestimentaire, usage des téléphones, etc.

L'organisation hebdomadaire reste inchangée : les cours se déroulent de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (parfois 16h50), sauf le lundi où les cours débutent à 8h55. Afin de favoriser les retours en famille, notamment pour les internes, nous avons aménagé les emplois du temps pour permettre à certaines classes de terminer le vendredi à 11h50.

Les autorisations de sortie doivent être remplies impérativement pour les élèves de 4e et 3e. Pour les autres niveaux, elles permettent notamment d'interdire les sorties en cas d'absence de professeur. En l'absence d'autorisation, une étude surveillée et/ou des animations sont proposées. Pour les plus jeunes, un adulte doit venir les chercher.

Les emplois du temps seront accessibles via Ecole Directe dès le 25 août 2025. Chaque parent et élève disposera d'un espace personnel. Il est essentiel de s'y connecter régulièrement.

Concernant le matériel scolaire, les livres prêtés devront être couverts et rendus en bon état. Des livres numériques seront fournis aux élèves de seconde et de première fin septembre 2025 par le Conseil Régional.

Les élèves sont assurés à la MSA pour les accidents du travail. Les traitements médicaux en cours doivent être signalés à la vie scolaire. Une ordonnance doit être donnée à l'accueil. En cas d'urgence, l'élève sera conduit à l'hôpital de Brignoles.

Chaque élève disposera d'une carte magnétique pour accéder aux infrastructures et effectuer des achats. Elle pourra être rechargée via Ecole Directe.

La lutte contre l'absentéisme est une priorité. Toute absence doit être signalée par mail dès la première heure. Les absences injustifiées ou répétées peuvent entraîner des sanctions, voire une non-présentation à l'examen. Les CCF nécessitent un certificat médical en cas d'absence.

Un bulletin scolaire est envoyé chaque trimestre ou semestre via Ecole Directe. Le comportement attendu repose sur le respect, la politesse et une tenue adaptée. Une attention particulière sera portée aux comportements affectifs inappropriés dans le cadre scolaire.

La tenue vestimentaire du Campus Provence verte sera obligatoire pour tous les élèves de 4e et 3e. Elle permet de créer une identité plus forte pour les jeunes en question qui en ont tant besoin.

Les stages en entreprise sont obligatoires et évalués. Ils ne peuvent se dérouler sur l'exploitation familiale. Une méthodologie de rédaction du rapport est enseignée.

L'usage des téléphones portables est strictement encadré. Pour les élèves de 4e et 3e, une pochette Yondr sera utilisée pour sécuriser les appareils pendant le temps scolaire.

Des règles strictes s'appliquent à l'internat : interdiction d'alcool, de produits illicites, de tabac, de dégradations, couteaux etc. Des actions de prévention sont menées en lien avec les autorités.

Le restaurant scolaire propose une alimentation variée, locale et en partie biologique. La lutte contre le gaspillage alimentaire est une priorité.

Enfin, la pastorale scolaire accompagne les élèves dans leur développement personnel à travers des valeurs chrétiennes : amour, espérance, respect, justice, paix.

Votre soutien, vos encouragements et chaque geste bienveillant sont essentiels pour construire l'avenir de vos enfants. De notre côté, notre accompagnement, notre écoute et notre engagement constituent les fondations nécessaires à leur réussite.

Veillez recevoir, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Christian BRAYER,

Chef d'établissement